

Rapport financier

2021



Une année encore particulière où nos donateurs ont répondu à nouveau présents.

Depuis 2020, la Fondation soutient les chercheurs avec des financements plus long, compte-tenu de la reprise très progressive voire partielle de l'activité.

Les ressources de la Fondation de l'Avenir l'ont permis, avec la trésorerie, les dons, les legs et es mécénats perçus pendant l'exercice,

L'effort de la Fondation de l'Avenir sur ses charges s'est poursuivi, avec un léger ralentissement par rapport à la période précédente, du fait de la transition de gouvernance et de coûts conjoncturels.

En termes d'activité des Fondations abritées, l'année 2021 a été stable. Ce sont donc huit Fondations sous égide, auxquelles il convient d'ajouter le Fonds Avenir Santé Numérique et les deux Fonds de soutien (Avenir Matmut et Avenir Masfip sur l'oncogénétique), qui composent l'entité morale Fondation de l'Avenir, en plus de son activité propre, jusqu'au 31 décembre 2021.

Le résultat 2021 de la Fondation de l'Avenir, dans son activité propre, est un excédent de +398 K€ (vs +81 K€ en 2020). Il est à noter que l'impact des Fondations abritées sur le résultat de la Fondation de l'Avenir est nul comme en 2020, ce qui induit que le résultat de la Fondation – Personne morale est de +398 K€ (à rapprocher de l'excédent de 81 K€ pour l'exercice 2020).

Le bilan de la Fondation de l'Avenir s'élève à 23 297 K€, comparé à 24 412 K€ en 2020, en légère diminution (-4,56 %). Celle-ci est principalement due aux cessions sur les biens reçus en legs.

Par le résultat, les fonds propres se consolident à 15 371 K€ (+5,1%), tandis que les « fonds reportés et dédiés » diminuent de près de 14%, en conséquence essentiellement de la variation liée aux fonds reportés des legs ou donations.

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2021

FONDATION DE L'AVENIR PERSONNE MORALE
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	42 940	15 535	27 405	403
Autres immobilisations incorporelles	148 820	137 091	11 729	28 288
Immobilisations incorporelles en cours	0		0	0
Avances et acomptes	9 785		9 785	0
Immobilisations corporelles				0
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 147	40 786	5 361	18 602
Autres immobilisations corporelles	206 673	134 547	72 126	108 483
Immobilisations corporelles en cours				0
Avances et acomptes				0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	143 900		143 900	984 400
Immobilisations financières				0
Participations et Créances rattachées	76		76	77
			1 000	
Autres titres immobilisés	1 000 000		000	1 000 000
Prêts	583		583	2 792
Autres	49 034		49 034	49 094
Total I	1 647 959	327 960	1 320 000	2 192 139
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 402	0	1 402	1 454
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	93 449	0	93 449	384 566
Autres	557 931	0	557 931	484 786
	11 903		11 862	
Valeurs mobilières de placement	750	41 235	514	11 675 819
Instruments de trésorerie				
			9 312	
Disponibilités	9 312 615	0	615	9 543 168
Charges constatées d'avance	149 213	0	149 213	130 979
Total II	22 018 359	41 235	21 977 124	22 220 773
Frais d'émission des emprunts (III)			0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0	0
Écarts de conversion Actif (V)			0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	23 666 318	369 195	23 297 123	24 412 912

FONDATION DE L'AVENIR PERSONNE MORALE

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 811 225	3 811 225
Fonds propres complémentaires	1 160 078	1 080 078
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	5 457 735	5 325 454
Réserves pour projet de l'entité	135 617	135 617
Fonds dédiés des fondations abritées	0	
Autres		
Report à nouveau	42 777	-15 250
Excédent ou déficit de l'exercice	398 175	81 716
Situation nette (sous total)	11 005 606	10 418 840
Fonds propres Fondation de l'Avenir (sous total)	11 005 606	10 418 840
Fonds propres consommables		
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	591 000	671 000
Fonds propres complémentaires		
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	3 774 092	3 555 800
Excédent ou déficit de l'exercice		
Fonds propres Fondations abritées (sous total)	4 365 092	4 226 800
Total I	15 370 698	14 645 640
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	204 991	1 226 268
Fonds dédiés	6 750 278	6 859 906
Total II	6 955 269	8 086 174
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	57 244	42 487
Total III	57 244	42 487
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	603	41 493
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	480 359	880 764
Dettes des legs ou donations	0	125 182
Dettes fiscales et sociales	190 807	180 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes	167 144	335 409
Instruments de trésorerie		0
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
Total IV	913 913	1 638 611
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	23 297 123	24 412 912

FONDATION DE L'AVENIR - PERSONNE MORALE
 COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	5 935	6 089
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 640 898	2 451 795
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	1 695 781	1 097 186
Contributions financières	2 064 663	2 402 320
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 920	48 068
Utilisations des fonds dédiés	3 009 730	2 178 715
Autres produits	132 907	144 556
Total I	9 551 834	8 328 729
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	3 750 498	3 177 090
Aides financières	207 000	137 465
Impôts, taxes et versements assimilés	175 968	123 391
Salaires et traitements	1 167 474	886 753
Charges sociales	521 385	420 955
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	70 964	103 977
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	3 250 675	3 066 728
Autres charges	262 784	514 292
Total II	9 406 747	8 430 651
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	145 087	-101 922
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	125 396	134 641
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	5 340	5 054
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	163 270	92 642
Total III	294 006	232 336
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	41 105	5 470
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	32 472	79 817
Total IV	73 577	85 287
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	220 429	147 049
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	365 515	45 127

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	35 579	37 735
Sur opérations en capital	0	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	
Total V	35 579	37 735
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	2 920	1 146
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Total VI	2 920	1 146
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	32 659	36 589
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	9 881 419	8 598 800
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	9 483 244	8 517 084
EXCEDENT OU DEFICIT	398 175	81 716
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations en nature</i>	229 514	74 153
TOTAL	229 514	74 153
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations</i>	229 514	74 153
TOTAL	229 514	74 153

***COMMENTAIRES SUR LE BILAN
ET LE COMPTE DE RESULTAT 2021***

Bilan et comptes de résultat 2021

Sont présentés et décrits ci-après les points spécifiques et exceptionnels les plus marquants de l'exercice 2021.

SITUATION BILANTIELLE 2021

A L'ACTIF

LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations concernent à plus de 96% l'activité propre de la Fondation de l'Avenir.

L'actif net des immobilisations s'élève à 1 320 K€ au 31 décembre 2021 (dont 75% de financier), contre 2 192 K€ à fin 2020 (dont 45% de financier et 50% de corporel).

Après avoir constaté une forte augmentation en 2020, notamment du poste « legs » à la suite du changement de méthode comptable, l'exercice 2021 traduit une diminution importante de cette ligne par une forte cession de ces actifs.

L'actif financier immobilisé au titre du placement immobilier (1 M€ en 2020) s'est avéré une position assez sûre en 2021 qui est restée stable et rentable, et n'a pas subi les aléas des marchés financiers.

LES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP se répartissent approximativement en un tiers au titre des Fondations abritées et deux tiers au titre de l'activité propre de la Fondation de l'Avenir.

Leur montant net atteint 11 862 K€ contre 11 675 K€ en 2020 et ce, en tenant compte d'une dépréciation de 41 K€ pour l'année 2021 (5 K€ en 2020). Ce montant comprend la part des VMP de la Fondation Matmut Paul Bennetot qui représente pour cet exercice la somme de 670 K€. Les VMP, qui pèsent pour 51 % de l'actif de la Fondation, comprennent essentiellement de la trésorerie obligataire témoignant d'une gestion financière prudente, encore accentuée lors de ce second exercice post-COVID.

AU PASSIF

SITUATION DETAILLEE DU FONDS ASSOCIATIF ET DES AUTRES FONDS PROPRES

Trois grandes rubriques composent les fonds associatifs en raison de leur finalité :

- **Les fonds statutaires** témoignent de l'affectation irrévocable des fonds versés à la création des Fondations, constitutifs de leur « patrimoine », et garant de leur pérennité. Ils correspondent à la dotation initiale versée par les fondateurs. (Cf. Annexe §4.2.1)

	Détail des Fonds statutaires
Fondation de l'Avenir	3 811 225,00
Fondation Ecouter Voir	80 000,00
Fondation Sante Environnement Mutuelle Familiale	80 000,00
Fondation Sandrine Castellotti	31 000,00
Fondation de La Mutuelle Générale	80 000,00
Fondation Matmut Paul Bennetot	80 000,00
Fondation MUTAC	80 000,00
Fondation Mutuelle des Motards	80 000,00
Fondation Solimut Mutuelle de France	80 000,00
Total Fondations abritées	591 000,00

- **Les réserves libres issues de fonds privés**, dans la mesure où la Fondation de l'Avenir a fait le choix d'affecter une part des excédents antérieurs aux postes des réserves libres pour permettre, d'une part, la production de revenus suffisants, compte-tenu des charges de fonctionnement et de l'absence de biens patrimoniaux propres de la Fondation de l'Avenir et, d'autre part, le développement de ses missions sociales sur le long terme.
- **Enfin, le résultat net de l'exercice** est mentionné avant son affectation aux divers postes des réserves.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant net de 57 k€ correspond aux provisions suivantes :

- 35 k€ pour charges sur les legs en cours de réalisation, les montants enregistrés concernent les engagements constatés lors de l'acceptation des legs par le Directoire. Une reprise de provisions est enregistrée lors de la réalisation du legs concerné. (Cf. Annexe §4.2.4)
- 22 k€ pour l'introduction des IFC valorisées 2020 dans le cadre d'un changement de méthode (cf. Annexe 3.4).

FONDS AFFECTES

Par application du règlement comptable spécifique aux Fondations (règlement N°2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N°99-01.) et introduit en 2016, il est rappelé que les résultats excédentaires des Fondations abritées ont fait l'objet d'une comptabilisation d'engagements à réaliser sur fondation abritée. Ces résultats étaient affectés en fonds dédiés sur fondation abritée.

Ce règlement comptable a été remplacé par le règlement ANC 2018-06, en vigueur à partir de l'exercice 2020.

EVOLUTIONS ET RESULTATS 2021

L'excédent net pour l'exercice s'élève à 398 K€, contre 81 K€ en 2020.

Comme indiqué précédemment, cet excédent est composé uniquement du résultat de l'activité propre de la Fondation de l'Avenir, dans la mesure où les résultats des Fondations sous égide, rattachées juridiquement à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée, sont présentés en cumulé, dans les comptes de la Fondation de l'Avenir, en report ou affectation sur fonds dédiés.

Ce montant se compose de trois excédents, constitués de la manière suivante :

- un résultat d'exploitation de 145 k€ (vs un déficit de -102 k€ en 2020)
- un résultat financier de 220 k€ (vs un excédent de 147 k€ en 2020)
- un résultat exceptionnel de 33 k€ (vs un excédent de 36 k€ en 2020)

LES OPERATIONS COURANTES

Le résultat d'exploitation ressort à +145 K€ en 2021 contre un résultat négatif de -101 K€ en 2020. La forte augmentation du résultat d'exploitation en 2021 est la conjonction de plusieurs facteurs vécus lors de cette année : un afflux de dons, la cession de biens liés aux legs, la traduction littérale du traitement des fonds dédiés et de leur suivi notamment.

Les produits d'exploitation (+15%)

Les ressources d'exploitation globales s'élèvent à 6 541 K€ (hors utilisation des fonds dédiés) en 2021, contre 6 150 K€ en 2020, soit une hausse d'environ 6 % par rapport à 2020.

L'augmentation des ressources globales (+15%) provient en très grande partie de la cession des biens liés aux legs et de l'utilisation des fonds dédiés, conséquences de la mise en place de nouvelles méthodes comptables lors de l'exercice 2020.

Le montant des dons issus de la générosité publique est de 2 640 K€ en 2021 contre 2 451 K€ en 2020, soit une augmentation d'environ 8 % par rapport à 2020. Cette augmentation est d'autant plus remarquable qu'elle a été à nouveau obtenue dans ce contexte si particulier subi de tous et qui a impacté à la fois nos organisations, nos structures et nos fondamentaux (2^{ème} année). Après l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en 2018, les facteurs conjoncturels (prélèvement à la source, suppression de l'ISF) en 2019, la crise sanitaire liée au Covid s'était « imposée » en 2020 fragilisant l'appel à dons. Cette activité reste aléatoire et appelle une gestion prudente.

La part des fonds issus des partenariats est en recul par rapport à 2020 (-14%) tant sur la Fondation de l'Avenir que sur les fondations abritées. Ce recul s'explique mécaniquement : pour la Fondation de l'Avenir, 2021 n'étant pas une année « trophée », les dons des mécènes sont plus bas ; pour les fondations abritées, certaines ont souhaité baisser leur engagement annuel pour privilégier la consommation de fonds dédiés non affectés lors des précédents exercices.

Les produits Partage ISR (-8%) connaissent un léger ralentissement de la position, conséquence d'un marché financier impacté tout au long de 2021 par les soubresauts de la crise sanitaire.

Les charges d'exploitation (+11%)

Les dépenses d'exploitation sont de 6 156 K€ (hors utilisation des fonds dédiés) en 2021, en hausse de près de 15 % par rapport à 2020.

Les charges structurelles présentent une hausse par rapport à 2020, essentiellement sur les charges de personnel à la suite du départ de l'ancien Directeur général et sur « le loyer et les charges locatives ». Ces hausses sont en partie compensées par les variations sur les écritures de legs ainsi que - la diminution des frais de fonctionnement, d'un montant de 110 K€ au titre de commission de l'opération, versée en 2020 pour l'acquisition des parts SCPI.

En ce qui concerne les charges opérationnelles, l'engagement de la Fondation de l'Avenir pour soutenir les chercheurs a retrouvé un niveau d'avant COVID-19, malgré la poursuite de la pandémie et ses conséquences sur les équipes, avec une hausse de 185 k€ soit +7%. C'est la partie événementielle et valorisation, avec le délai de finalisation des projets et donc le retard en termes de publication, qui accuse une baisse de 7%.

Par ailleurs, l'activité de contribution à la recherche de la Fondation de l'Avenir au sein d'EIT HEALTH a été en retrait, compte-tenu du resserrement des facteurs de sélection dans le processus d'une part et du léger retrait en cette année particulière des membres du FASN pour y accompagner la Fondation.

Le montant des emplois liés à la recherche de fonds revient lui aussi à un niveau proche de celui de 2019, avec des effets positifs en termes de résultats.

LES OPERATIONS FINANCIERES

Le résultat financier 2021 présente un excédent de 220 K€ contre un excédent de 147 K€ en 2020, dont 18 K€ pour la Fondation Matmut Paul Bennetot, soit une augmentation globale de 50 %. Cette variation est liée essentiellement aux produits de cession de VMP constatés sur les prises de position liées à notre portefeuille, positions nécessaires pour sécuriser notre résultat en dépit d'une volatilité certaine des marchés financiers lors de cette année à nouveau particulière.

En dépit de ce marché financier encore fluctuant en 2021, la trésorerie enregistre une stabilité entre les deux exercices, avec une répartition des actifs fin 2021 entre Valeurs Mobilières de Placement (11 862 K€) et Disponibilités (9 312 K€).

Le comité financier de la Fondation de l'Avenir a souhaité, d'une part, confirmer son investissement immobilier bien situé et générateur de produits depuis 2020, via un mandat confié à notre prestataire OFI Asset Management et d'autre part, orienter encore plus le portefeuille vers des produits obligataires plus sécuritaires que les actions. Quelques positions liées à la cession d'actions ont été enregistrées engendrant ainsi des produits financiers notables.

LES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES

Le résultat exceptionnel est excédentaire de 32 K€, contre 36 K€ en 2020, se compose essentiellement, à hauteur de 27 K€ du remboursement d'une bourse de 2017 (22 662 €) et d'une autre en 2018 (2 714 €), ainsi que du remboursement des charges sur le loyer de 2019 (2 286 €), issu de l'activité propre.

LES REPRISES ET ENGAGEMENTS

En ce qui concerne la partie liée aux fonds dédiés, une augmentation sensible des reprises est constatée (3 009 K€ en 2021 contre 2 178 K€ en 2020). Les modalités de gestion de la Fondation permettent une gestion au plus juste des fonds dédiés au soutien de projets. En effet, les fonds ne sont pas directement versés au chercheur, ni à son organisme de rattachement, mais demeurent dans les comptes de la Fondation et sont décaissés au fur et à mesure du paiement direct des factures présentées. Cela garantit une gestion plus fine dans le suivi des projets.

Pour le volet « Engagements à réaliser », le montant en 2020 était de 3 066 K€. Il a augmenté en 2021 pour atteindre 3 250 K€ démontrant la volonté de la Fondation de l'Avenir de suivre davantage de projets malgré le contexte de cette année encore particulière, en accompagnant le dynamisme des activités de recherche.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'effet sur l'exercice 2021.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

PERSPECTIVES 2022

A l'issue de consultations de l'ensemble des instances et partenaires en 2021, le projet stratégique 2022-2024 va être mis en place autour de sept orientations définies et validées par tous, avec les mêmes caractéristiques et volontés de la Fondation à œuvrer dans le domaine de la recherche médicale et à explorer de nouveaux axes et ce, grâce à l'apport indéfectible des donateurs, des partenaires.

Ce projet revêt toute son importance, dans un contexte où l'année 2022 est teintée d'incertitude, sur les plans sanitaire, économique et géopolitique. Cette période de doutes et tensions pourrait ne pas être tout à fait favorable à la générosité publique en matière de recherche médicale appliquée, alors même que les soignants ont besoin de soutien pour retrouver une activité, s'adapter à de nouvelles organisations, traduire de nouveaux processus.

La Fondation de l'Avenir, sur son activité propre et au titre des Fondation abritées, pourrait, une fois les premiers mois de l'année passés, remettre en place une partie événementielle « physique » et une valorisation, comme une réelle lueur positive, un véritable élan d'échanges et la réponse aux besoins de communication et notoriété de nos missions sociales d'intérêt général, pour un véritable progrès médical connu, partagé et diffusé.

***INFORMATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AUX
ENTITES FAISANT APPEL PUBLIC
A LA GENEROSITE***

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	2 640 898	2 640 898	2 451 795	2 451 795
- Legs, dotations et assurances vie	1 695 781	1 695 781	1 097 187	1 097 187
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	5 935	5 935	6 089	6 089
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 064 663		2 402 320	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	452 227		414 627	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 560	6 560	48 068	48 068
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 015 356	1 921 955	2 178 715	917 566
TOTAL	9 881 419	6 271 128	8 598 801	4 520 705
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	3 929 707	2 928 848	3 477 312	1 872 214
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 190 119	689 824	947 377	478 873
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 071 638	714 909	1 020 197	515 681
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	41 105		5 470	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 250 675	1 937 548	3 066 728	1 653 937
TOTAL	9 483 244	6 271 128	8 517 084	4 520 705
EXCEDENT OU DEFICIT	398 175		81 716	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature	229 514	229 514	74 153	74 153
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	229 514	229 514	74 153	74 153
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	229 514	229 514	56 341	56 341
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			17 813	17 813
TOTAL	229 514	229 514	74 154	74 154
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 928 848	1 872 214	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	2 928 848	1 872 214	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	2 640 898	2 451 795
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	1 695 781	1 097 187
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	5 935	6 089
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	689 824	478 873			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	689 824	478 873			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	714 909	515 681			
TOTAL DES EMPLOIS	4 333 581	2 866 768	TOTAL DES RESSOURCES	4 342 613	3 555 071
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 560	48068
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 937 548	1 653 937	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 921 955	917 566
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	6 271 128	4 520 705	TOTAL	6 271 128	4 520 705

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France		229 514	56 341	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger				Prestations en nature	229 514	74 153
				Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			17 813			
TOTAL		229 514	74 153	TOTAL	229 514	74 153

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	4 313 090	3 832 148
(-) Utilisation	1 895 464	917 566
(+) Report	1 937 548	1 653 937
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	4 320 174	4 313 090

Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources

MODE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE EMPLOI RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) au 31 décembre 2021 est présenté conformément au règlement comptable ANC 2018-06.

Il intègre les comptes des Fondations abritées en présentation cumulée.

Le total des emplois du CROD (Compte de résultat par origine et destination) correspond au total des charges du compte de résultat ; le total des ressources du CROD au total des produits du compte de résultat.

Dans la colonne « dont Générosité du public » est présentée l'affectation en emplois des produits issus de la générosité publique ayant fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, y compris les reports des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et provenant de l'Appel à la Générosité Publique.

L'établissement du CROD tient compte :

- D'une réflexion sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir (quelle que soit leur source de financement : générosité publique – mécénats – complémentarités des Fondations abritées).
- De l'élaboration de règles d'affectation des frais aux trois rubriques des emplois : missions sociales – frais de recherche de fonds – fonctionnement.

L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition en fonction de l'activité.

La répartition existant au sein de la Fondation de l'Avenir depuis 2021 (validation par le conseil de surveillance du 22 octobre 2020) concernant la masse salariale est la suivante : 25% en frais de fonctionnement généraux, 22% en frais de recherche de fonds et 53% au titre des missions sociales (soutien aux chercheurs, soutien à la recherche, contribution à la recherche clinique).

Les autres charges sont imputées selon leur nature.

EMPLOIS

MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales représentent 3 929 K€ en 2021, soit 63 % des emplois (hors report en fonds dédiés) contre 3 477 K€ sur 2020.

Elles sont financées pour 2 928 K€ en 2021 par des ressources provenant de la générosité du public.

Dans un souci de mise en cohérence, la Fondation de l'Avenir a souhaité articuler ses missions sociales autour de trois axes :

- Soutien aux chercheurs (précédemment recherche médicale et innovations en pratiques de soins)
- Soutien à la recherche et l'innovation (précédemment valorisation des projets et information scientifique)
- Contribution à la recherche

- « Le soutien aux chercheurs » concerne le financement des chercheurs autour des thématiques de la recherche médicale et des pratiques de soins. Les modalités de soutien aux chercheurs se font via des programmes, des projets, des bourses, des prix et des études. C'est ainsi que la Fondation accompagne des thématiques qui couvrent tous les champs d'application de la médecine : oncologie, neurologie, cardiovasculaire... et aussi les pratiques de soins et d'accompagnement directement auprès des patients, tout au long de leur parcours.
- « Le soutien à la recherche et l'innovation » : la Fondation a une vocation pédagogique, vis-à-vis de ses partenaires, de ses donateurs et plus largement du grand public. Elle utilise tous les canaux de communication, rencontres, événements, supports web multi média et publications.
- « La contribution à la recherche » : c'est l'implication directe de la Fondation qui contribue par son action propre, avec ses équipes, à la recherche (élaboration de protocoles de recherche, revues d'acceptabilité, communication, ...). Cet axe a été mis en œuvre en 2018 dans le cadre du Fonds avenir santé numérique notamment et, comme les deux autres, son évolution reste constante en pourcentage.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds s'élèvent sur 2021 à 1 190 K€ (soit 19% des emplois, hors report en fonds dédiés) contre 947 K€ sur 2020. Cela correspond aux frais d'appel aux dons, comprenant les coûts de fabrication et d'expédition des messages à destination des prospects pour solliciter les dons, la gestion informatique, le traitement des dons reçus (reçus fiscaux, saisie). Ils sont financés à hauteur de 58 % par la générosité publique.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement couvrent les frais généraux (personnels supports, les charges variables : honoraires et frais de missions, loyers répartis, certains frais de fonctionnement informatique...).

Ces frais sont financés par les produits liés à la générosité du public, les produits nets financiers et les participations des mécènes, telles que définies dans les conventions de création (ou leurs avenants) des Fondations abritées et des conventions de mécénat.

RESSOURCES

PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Les ressources collectées sur l'exercice auprès du public sont constituées des dons et legs : 4 336 K€ sur 2021 contre 3 548 K€ en 2020 (+22%), hors utilisation des fonds dédiés antérieurs. Elles représentent 44 % des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat (41 % en 2020). Nous pouvons noter que les legs sont par définition « fluctuants » mais le niveau de ceux-ci reste, année après année, très important.

Il y a une augmentation significative en 2021, de 54% des legs.

Les dons des particuliers connaissent, eux, un essor de 7,71% sur l'exercice 2021 pour un montant total de 2 640 K€, soit 26,72% de la totalité des ressources.

PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC :

Le poste « contributions financières sans contrepartie » inclut mécénat et partenariat ainsi que les produits de partage, pour un montant total de 2 064 K€ sur 2021 (2 402 K€ en 2020) :

- Mécénat et partenariat : 1 830 K€ reçus en 2021 contre 2 186 K€ en 2020, soit une diminution de 16% sur 2021.
- Produits partage : 193 K€ (-10 % sur 2021)
- Contribution EIT-Health : 41 K€.

L'essentiel des produits partage provient d'un fonds commun de placement Avenir Partage ISR.

Les souscripteurs peuvent reverser chaque année 2% maximum de la valeur liquidative du fonds à la Fondation de l'Avenir tout en bénéficiant d'un avantage fiscal.

Au global, les produits non liés à la générosité du public (contributions financières) représentent en 2021, 21 % du total de l'exercice (28% sur 2020).

AUTRES PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC :

Ce poste (452 K€) est essentiellement composé de produits financiers (289 K€) et autres produits d'exploitation (163 K€).

Les produits financiers sont en hausse de 24% par rapport à 2020, essentiellement due à la prise de positions par rapport à notre portefeuille actions, selon les orientations du comité financier.

Ce poste représente 5 % du total des ressources de l'exercice 2021.

SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS :

La Fondation de l'Avenir ne bénéficie pas de fonds publics